

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 octobre 2021

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° I-1434

présenté par
M. Saint-Martin

ARTICLE 9

Après l'alinéa 86, insérer l'alinéa suivant :

« 20° *bis* À la seconde phrase du premier alinéa du IV de l'article 1609 *sexvicies*, dans sa rédaction résultant de l'article 181 de la loi n° 2019-1479 du 28 décembre 2019 de finances pour 2020, le mot : « quatrième » est remplacé par le mot : « dernier » ; ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.